



APPEL A PROJETS 2022

Il comprend trois volets :

- un appel à projets sur les quatre axes de recherche de la MSH Paris Nord P. 2
- un appel à projets commun Campus Condorcet – MSH Paris Nord
« *Campus universitaires et territoires* » P. 16
- un appel à projets commun Établissement Public Territorial Plaine Commune –
MSH Paris Nord « *Fabriquer la ville avec l'art et la culture ?* » P. 18

Contact : Marianne Hérard, responsable des programmes scientifiques et de la valorisation,
marianne.herard@mshparisnord.fr

PREMIER VOLET

APPEL A PROJETS SUR LES QUATRE AXES DE RECHERCHE DE LA MSH PARIS NORD



La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche relevant de trois tutelles : le CNRS, les universités Paris 8 et Université Sorbonne Paris Nord. Elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel à projets annuel sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche d'après les orientations de son conseil scientifique. Cet appel cherche à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique, n'excluant ni l'incubation, ni la prise de risque, et répondant à trois critères de la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme : **l'interdisciplinarité, l'interinstitutionnalité et l'internationalité.**

La MSH Paris Nord apporte un soutien qui comprend notamment l'accueil dans les locaux de manifestations scientifiques et différentes aides : à la gestion comptable, à la publication, à la communication, à l'organisation (colloques, séminaires, journées d'étude), à la documentation, à l'archivage et à la valorisation, ainsi qu'au partenariat avec des entreprises et milieux professionnels.

Les crédits structurels dont dispose la MSH Paris Nord lui permettent d'apporter un soutien financier jusqu'à 3000 euros par projet, qui pourra être complété par des ressources extérieures dont les porteurs de projet mentionneront le montant dans la partie budgétaire de la demande. Le soutien financier de la MSH Paris Nord concerne des frais de fonctionnement. Il ne se substitue pas aux financements ordinaires de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tous les chercheurs, quels que soient le statut, le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique (en France ou à l'étranger), dès lors qu'ils relèvent d'une structure susceptible d'être reconnue par la MSH Paris Nord. Les projets des jeunes chercheurs et des doctorants sont privilégiés. Les partenariats avec des chercheurs relevant des tutelles de la MSH Paris Nord : l'université Paris 8, l'université Sorbonne Paris Nord et le CNRS (Ile-de-France) sont vivement encouragés. Les chercheurs rattachés à une structure reconnue par la MSH Paris Nord ne faisant pas partie de la communauté de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI), devront obligatoirement être associés à un partenaire institutionnel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les projets s'inscrivent dans les 4 axes et leurs thèmes spécifiques :

- **axe 1 : Arts, Industries de la culture, Création**
 - thème A, *Environnements virtuels et création*
 - thème B, *Socio-économie de la culture et de la communication*
 - thème C, *Appareils. Productions et médiations esthétiques, techniques et artistiques*
 - thème D, *Créations, pratiques, public*

- **axe 2 : Corps, santé et société**
 - thème A, *Corps, émotions et sensibilités*
 - thème B, *Construction et diffusion des savoirs médicaux*
 - thème C, *Dire la santé mentale aujourd'hui*
 - thème D, *Le « social » saisi par le sciences cognitives et la génétique*
 - thème E, *Espace, environnement et santé*
 - thème F, *Santé et inégalités territoires révélateurs*

- **axe 3 : Mondialisation, Régulation, Innovation**
 - thème A, *Transitions écologiques*
 - thème B, *Organisations, management et institutions*
 - thème C, *Droits de propriété, droits de propriété intellectuelle et marchés*
 - thème D, *Régulation, mondialisation, financiarisation*
 - thème E, *Économie sociale et solidaire et développement local*

- **axe 4 : Penser la ville contemporaine**
 - thème A, *Mémoire et territoires : représentations, narrations, patrimonialisations*
 - thème B, *L'urbain et le citoyen dans la mondialisation*
 - thème C, *Logement et habitat : crise et reconfiguration*
 - thème D, *Ville durable : approches critiques*

Les projets peuvent être transversaux aux axes et aux thèmes.

Plusieurs conditions déterminent l'éligibilité des projets :

- leur adéquation aux axes et thèmes de la MSH Paris Nord ;
- leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale.

- leurs retombées pour la MSH Paris Nord : le déroulement de manifestations et activités de recherche doit avoir lieu, dans la mesure du possible, dans les locaux de la MSH Paris Nord.
- Les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une seule discipline, ne seront pas pris en compte.

Cette année, en raison de la sortie de crise sanitaire qui a nécessité la gestion de nombreux reports de projets initiés en 2020, le nombre de nouveaux projets financés sera limité à 20 nouveaux projets. Les critères d'originalité et d'excellence seront privilégiés.

Modalités

Les chercheurs souhaitant soumettre un projet sont invités, dans un premier temps, à prendre contact, le plus tôt possible, avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes auxquels ils comptent se rattacher, afin d'examiner avec eux la pertinence de leur projet par rapport aux priorités de la MSH Paris Nord et par rapport au(x) thème(s). Les coordonnateurs de thèmes s'assureront du respect des conditions d'éligibilité et apposeront leur visa sur le projet définitif sans quoi le projet en sera pas évalué.

Les chercheurs transmettront ensuite le projet définitif en version électronique au(x) coordonnateur(s) du/des thème(s) concerné(s) ainsi qu'à ceux des axe(s). De même, ils doivent être transmis à la responsable des programmes scientifiques au plus tard le 15 septembre 2021.

La liste des coordonnateurs avec leur adresse mail est présentée en page 14 et 15.

Ces projets seront soumis au conseil scientifique de la MSH Paris Nord. Les décisions seront transmises aux porteurs de projet fin décembre 2021. Les porteurs de projet seront conviés à une réunion d'accueil fin janvier 2022 au cours de laquelle ils pourront connaître le détail des services proposés par la MSH Paris Nord.

Le soutien de la MSH Paris Nord est compté en année civile. Si le projet est prévu d'emblée sur deux ans (durée maximale), le porteur devra déposer obligatoirement une demande de renouvellement au terme de la première année, dans laquelle figurera un bilan scientifique de l'année écoulée, les objectifs de l'année de renouvellement et les crédits demandés.

Si le projet n'est pas prévu initialement sur deux ans et si le porteur de projet souhaite cependant prolonger la recherche, il devra déposer un nouveau projet afin que des membres du conseil scientifique le valident.

ORIENTATIONS DE L'APPEL À PROJETS 2022

Chaque année, la MSH Paris Nord donne les orientations particulières de son appel, sans exclusive pour l'ensemble des thématiques travaillées en son sein.

Accès libre et ouvert à la connaissance

L'accès libre et ouvert à la connaissance relève du champ des [communs \(voir le colloque organisé par la MSH Paris Nord en décembre 2020\)](#). Les projets pourront investiguer l'accès libre et ouvert à la connaissance au sein de la science ouverte, du côté du *l'open source*, de *l'open hardware*, des industries créatives, des attentes de la santé (vaccins), dans ses dimensions juridiques, économiques et numériques.

Réseaux et jeunesse

La crise que nous traversons nous renvoie chaque jour à la violence que la jeunesse se porte à elle-même, mais aussi aux gestes d'espoir et de solidarité qu'elle dessine pour l'avenir ; la culture des réseaux sociaux paraît au cœur de son environnement. Observer ces usages et les incidences sociétales qu'ils entraînent s'inscrit dans le prolongement de l'Observatoire Ruptures - jeunesses - remédiations, initié par la MSH Paris Nord en 2017.

Symbiose

Observer la symbiose nous permet d'examiner les interdépendances, les agencements complexes et les dynamiques interspécifiques, à diverses échelles du vivant. L'idée de symbiose ouvre au « vivre avec », aux champs de l'anthropocène, du capitalocène et d'une approche critique du monde, avec la viabilité comme question rationnelle. Elle ouvre également à la sympoïèse, au faire avec, à la recherche-création dans une perspective SHS. La thématique de la symbiose sera également au cœur du [Symposium ISEA 2023 \(lien vers la plaquette PDF\)](#) auquel la MSH Paris Nord est associée.

LES AXES ET THEMES DE RECHERCHE DE LA MSH PARIS NORD

AXE 1 : ARTS, INDUSTRIES DE LA CULTURE, CRÉATION

Les travaux conduits au sein de cet axe portent aussi bien sur la démarche expérimentale en création artistique que sur les relations entre les industries culturelles et les arts. Il s'agit d'étudier les conflits et les articulations entre les logiques de l'industrialisation culturelle qui a besoin des arts et fait commerce de leur production, et les arts qui, tout en trouvant des débouchés dans ces circuits de la production et de la diffusion culturelle, restent régis par des pratiques étrangères à celles des industries et marchés de la culture. Il s'agit également d'explorer la création expérimentale en tant qu'activité de recherche au sein des sciences humaines et sociales et au-delà (en transversalité avec les autres sciences).

1. ENVIRONNEMENTS VIRTUELS ET CREATION

Le thème "environnements virtuels et création" reçoit des projets où la création expérimentale se développe en tant qu'activité de recherche dans un contexte interdisciplinaire associant arts, sciences et technologies numériques. On privilégiera les méthodologies de la recherche-crédation et de la recherche-action recourant aux environnements virtuels, les approches contributives ou collaboratives, notamment en relation avec le territoire. Les projets seront accueillis et pourront être exposés dans le cadre des activités de la MSH Paris Nord en partenariat avec les acteurs territoriaux. Sans exclusive, la création circacienne, les arts numériques et la culture du code informatique restent une priorité.

Dès 2022, des projets portant sur le thème de la symbiose pourront être accueillis en incubation à la MSH Paris Nord dans la perspective de la conférence internationale des arts électroniques ISEA 2023 qui se tiendra dans le Grand Paris en 2023.

B. SOCIO-ECONOMIE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Les projets présentés porteront sur les dimensions socio-économiques des domaines de l'information, des médias, de la communication et de la culture, pouvant être cernés à partir de diverses perspectives. Le thème invite à interroger les transformations qu'ont pu entraîner au sein de ces différents domaines la montée en puissance des plateformes numériques, des dispositifs algorithmiques, les discours sur la « créativité » ayant scandé leurs essors. Ces transformations pourront être observées à partir de terrains aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau international. Le thème voudrait enfin inviter à analyser ces transformations à partir non seulement de la perspective des acteurs dominants, mais également de celle et de ceux se situant à leur périphérie, qu'ils se présentent comme « indépendants », « alternatifs » ou autres.

C. APPAREILS. PRODUCTIONS ET MEDIATIONS ESTHETIQUES, TECHNIQUES ET ARTISTIQUES

Chez Jean-Louis Déotte (+ 2018), la notion d'« appareil » décrit différents modes de structuration de la sensibilité, de la pensée, de l'apparaître et de l'agir (projection, immersion, inscription, etc.), conditionnés par des dispositifs, la perspective centrale, le musée, le cinéma ou le numérique. Dans le prolongement de ces réflexions, le thème C accueille et soutient des réflexions sur les productions artistiques et techniques (le faire), dans la diversité de leurs médiums, médias de leurs modes d'apparition, de (re)présentation ainsi que selon la pluralité de leurs régimes historiques. Il s'ouvre à une philosophie en dialogue avec l'histoire et la théorie des arts, des techniques et des sciences, avec

les diverses formes de l'écriture et de la littérature, de la traduction et de l'interprétation, ou encore avec la science des médias. Sans rejet de son histoire, les propositions ancrées dans la philosophie contemporaine retiendront particulièrement l'intérêt.

D. CREATION, PRATIQUES, PUBLIC

Le thème fédère des projets visant à rendre compte, dans leur multiplicité, de modalités et processus propres aux pratiques performatives et spectaculaires dans les temps et les lieux les plus divers. Les projets accueillis contribuent, par la théorisation des expériences pratiques, à une meilleure connaissance des « incarnations de l'imaginaire » de groupes et/ou de communautés culturels du monde entier, y compris les expériences les plus proches, en veillant à lever les pièges de l'ethnocentrisme, à contextualiser chaque domaine, en repérant spécificités et interférences entre les cultures, en considérant les enjeux historiques, esthétiques, sociaux et politiques, ainsi que les conditions matérielles et économiques. Les projets pourront, en particulier, s'intéresser à la dimension territoriale des pratiques spectaculaires et performatives, à leur structuration et leur fonctionnement en réseaux en période de crise, aux enjeux de socialisation/désocialisation et aux aspects générationnels de la création.

AXE 2 : CORPS, SANTÉ ET SOCIÉTÉ

Cet axe aborde le corps et la santé comme outils d'analyse du social. Ses thèmes de recherche explorent la scientification, la standardisation et l'administration du corps, la fin de vie, l'émotion, la cognition, la santé mentale, l'histoire des savoirs médicaux, la santé au prisme de l'espace géographique et de l'environnement et bien sûr les inégalités de santé que la crise du Covid 19 a fait apparaître de façon criante en relation avec la réalité sociale du territoire.

A. CORPS, EMOTIONS ET SENSIBILITES

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, les sciences sociales sont préoccupées par la rationalisation, la scientification, la standardisation intervenues dans l'administration et le soin des corps. Parallèlement, l'intérêt renouvelé pour les émotions en sciences sociales rappelle que les faits sociaux comportent une dimension émotionnelle, qui est historiquement située et socialement déterminée. Les chercheurs peuvent donc être amenés à observer les effets de cette situation sur les acteurs sociaux confrontés à un éventail d'« organicités négatives » - corps malades, précaires, réfugiés, souffrants, vieillissants, en fin de vie, morts – avec les différentes émotions qu'elles génèrent. La dimension anthropologique et historique de ces mécanismes, révélateurs de vulnérabilités et d'inégalités, mérite l'attention. La crise sanitaire que nous traversons soulignent l'importance de ces mécanismes.

B. CONSTRUCTION ET DIFFUSION DES SAVOIRS MEDICAUX

Les lignes de recherche constitutives du thème sont : l'histoire des savoirs médicaux et des disciplines correspondantes (biologie, chimie, sciences de l'ingénieur et médecine, technologies numériques appliquées à la santé), les enjeux des nouvelles techniques de dépistage des maladies, les transferts de savoirs et de savoir-faire entre pays. Une attention particulière sera accordée aux projets portant sur la construction des savoirs médicaux sur la Covid-19 durant la pandémie ainsi que sur le rôle des médias dans la diffusion de ce savoir, deux phénomènes inédits dans l'histoire des épidémies.

C. DIRE LA SANTE MENTALE AUJOURD'HUI

Ce thème analyse la genèse et le développement contemporain des catégories pour « dire la santé mentale aujourd'hui ». Elles s'inscrivent à la fois dans des pratiques, des institutions et des politiques publiques ayant à traiter ce qui est communément appelé les « troubles du lien social ». Comment circulent-elles et sont-elles utilisées au cœur de la pratique clinique quotidienne, des neurosciences, des approches classiques de la folie et des valorisations contemporaines du bonheur ?

D. LE « SOCIAL » SAISI PAR LE SCIENCES COGNITIVES ET LA GENETIQUE

Depuis la fin des années 1990, les sciences expérimentales de la nature humaine (sciences cognitives, génétique comportementale, psychologie de l'évolution, etc.) occupent une place de plus en plus centrale dans l'univers académiques et dans les débats publics. Les chercheurs en sciences sociales sont régulièrement invités à prendre en considération les apports de ces disciplines, qu'ils peuvent d'autant moins ignorer que les chercheurs en sciences du vivant multiplient les travaux portant sur des phénomènes « sociaux » ou « culturels » avec l'objectif de produire une science intégrée. Dans le contexte actuel où les incitations, voire les injonctions à l'interdisciplinarité entre sciences sociales et sciences du vivant sont particulièrement fortes, ce thème vise à mieux saisir les enjeux et les modalités de l'« ouverture » des sciences sociales vers les sciences du vivant et réciproquement. Il s'agira notamment de se questionner sur les possibilités pratiques d'un rapprochement entre les sciences sociales et les sciences expérimentales de la nature à travers des recherches se proposant d'intégrer les apports de l'ethnographie, de l'analyse statistique et des protocoles expérimentaux. Ces recherches pourraient être en capacité de faire émerger des connaissances interdisciplinaires qui ne sacrifieraient pas aux impératifs de chaque discipline.

E. ESPACE, ENVIRONNEMENT ET SANTE

Au-delà de l'analyse des transformations environnementales et de leurs impacts sur les évolutions spatiales et temporelles des maladies infectieuses, chroniques - bien documentées ou émergentes -, on s'ouvrira ici aux enjeux socio-spatiaux de l'ensemble des déterminants de santé : prévention primaire visant à transformer les milieux (alimentation, activité physique, urbanisme favorable à la santé, etc.), prévention secondaire (dépistages, vaccination, etc.) notamment la vaccination covid-19. Un intérêt particulier sera porté aux dynamiques d'interaction entre les individus et leur environnement, notamment dans le domaine du handicap.

Une approche interdisciplinaire du triangle « espace, environnement, santé » sollicite des disciplines des sciences humaines et sociales comme la géographie, la sociologie, l'histoire mais également d'autres champs comme les sciences du vivant, l'épidémiologie, voire l'informatique.

F. SANTE ET INEGALITES : TERRITOIRES REVELATEURS

Depuis le début des années 2000, on constate un net accroissement, des inégalités de santé en France, inégalités que la crise du covid-19 est encore venue accentuer. Quels sont les déterminants sociaux (position sociale, sexe, origine nationale, génération) qui les produisent ou entravent leur réduction ? Quelles sont les traductions spatiales et les dynamiques territoriales de ces inégalités sociales ? Conditions d'accès différenciées aux soins, impacts de la réduction des dépenses de santé et des formes de nouveau management public, pratiques des professionnels et professionnelles de santé et plus largement des acteurs de santé, effet des crises sur la prise de conscience de ces inégalités, initiatives visant à les corriger, à différentes échelles : autant de dimensions que ce thème entend étudier.

AXE 3 : MONDIALISATION, RÉGULATION, INNOVATION

Centré sur les déterminants, les effets et les vulnérabilités de la mondialisation et du déploiement des technologies numériques, cet axe a vocation à accueillir toute recherche théorique et/ou empirique portant sur les crises du capitalisme et les conditions de formation de nouvelles régularités économiques, sociales, politiques et environnementales. Les crises de la mondialisation comme les opportunités et les menaces nées des innovations appellent une redéfinition des formes de réglementation et font naître un besoin de nouveaux droits et de nouvelles institutions. Les travaux menés dans cet axe s'attaquent à ce problème.

Une attention particulière est portée à la notion de « communs », qui peut enrichir et problématiser l'analyse de la régulation financière, relancer la réflexion sur les entreprises et les organisations et nourrir la réflexion sur les transitions écologiques. Autour de la notion de « bien commun », c'est toute la réflexion sur les services publics et l'économie sociale et solidaire qui se trouve remise sur le métier.

Les communs trouvent aussi toute leur place dans le cadre de l'orientation « symbiose » de l'appel à projet 2022. L'axe 3 accueillera favorablement les propositions centrées sur la viabilité des systèmes économiques et sociaux, mais qui questionnent aussi le rapport politique et conflictuel à ces systèmes. Au cœur des communs réside en effet la double relation des individus aux éco-systèmes d'une part (dans l'exploitation et la préservation d'une ressource), et des individus entre eux d'autre part (dans la délibération et la résolution démocratique des conflits sur l'usage de la ressource).

A. TRANSITIONS ECOLOGIQUES

On s'intéressera dans ce thème aux transitions écologiques, du point de vue économique, politique, culturel, juridique et sanitaire. Le pluriel compte : l'idée que « la » transition consisterait pour les sociétés à se rendre uniformément d'un point à un autre peut être problématisée. La congruence avec les thèmes de l'axe - mondialisation, innovation, régulation - sera recherchée, avec un accent placé sur la dimension environnementale de ces processus. On cherchera à croiser approches empiriques et théoriques. La transition supposant une projection dans le futur, y réfléchir comporte nécessairement une part de normativité. Par ailleurs, une attention sera portée à la question des temporalités, et notamment à l'enjeu de la planification des transitions écologiques. Si le marché livré à lui-même n'est pas à même de trouver une issue à la crise environnementale, des modes de coordination alternatifs des processus socioéconomiques et politiques doivent être imaginés. De même, il s'agira de faire varier les échelles de la transition, du local au global. Si nombre d'expérimentations ont cours à l'échelle locale, leur « montée en échelle » ne va pas sans poser des problèmes. Enfin, les transitions comportent un volet « atténuation » mais également un volet « adaptation ». Tous deux pourront être abordés dans les projets soumis.

B. ORGANISATIONS, MANAGEMENT ET INSTITUTIONS

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'étudier les transformations et les dynamiques du capitalisme à l'échelle des organisations, des pratiques managériales et des outils de gestion. Mariant théories des organisations et approches institutionnelles, approches socio-techniques, sociologiques ou juridiques, les programmes accueillis dans ce thème examinent les organisations à la fois en tant « qu'institutions », reflétant en ce sens les systèmes de règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que productrices originales de règles, normes, pratiques, outils et conventions à même de structurer les relations entre acteurs. Les projets pourront porter sur les formes d'entreprises, les modalités de propriété et de contrôle, les relations inter-entreprises, ou les outils de gestion et d'évaluation qui

accompagnent et structurent la digitalisation, la financiarisation et la mondialisation. Mais les projets pourront également aborder la question de la diversité des organisations et au sein des organisations en analysant, par exemple, les logiques actionnariales et d'intérêt public dans les entreprises capitalistes, les formes d'organisations économiques alternatives à la forme dominante dans le capitalisme, ou les organisations publiques et sans but lucratif.

C. DROITS DE PROPRIETE, DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARCHES

La construction sociale des marchés est analysée à la lumière des effets que les systèmes de propriété ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Une attention particulière sera portée aux propositions permettant de comprendre et d'analyser les conditions de la formation d'un (ou de plusieurs) marché(s) spécifique(s) de la propriété intellectuelle et des brevets : méthodes d'évaluation des actifs intangibles que sont les titres de PI, identification des nouveaux acteurs gestionnaires et offreurs de titres de PI, nature des transactions auxquelles donne lieu la PI. Quelles sont les formes alternatives à la propriété privée exclusive ainsi qu'aux nouvelles formes de « communs » associées à ces alternatives : « communs urbains », logiciels libres, « creative commons » ? Il s'agit tout particulièrement d'éclairer la manière dont s'organisent et se partagent les droits de propriété ainsi que les modes de gouvernance et les « modèles économiques » qui en résultent dans les domaines de l'économie dite « collaborative ». Au-delà des communs au sens strict, une attention particulière sera également portée à toutes les réflexions conduites autour de la notion de « bien commun » et aux tentatives de les doter d'un statut juridique. Ainsi les travaux portant sur l'école Italienne des « beni comuni », comme la réflexion visant à doter les villes de « chartes » concernant les biens communs font partie des priorités de ce thème.

D. REGULATION, MONDIALISATION, FINANCIARISATION

Ce thème propose d'accueillir des projets portant sur la régulation, la mondialisation et la financiarisation dans le contexte du néolibéralisme et de ses crises, sous l'aspect, d'une part, économique et financier et, d'autre part, juridique. L'approfondissement des liens économiques et financiers à l'échelle internationale s'accompagne d'une transformation des régimes de production de règles et l'instauration de régularités socioéconomiques qui peuvent être abordés sous de multiples aspects : droits sociaux, gouvernance des entreprises, environnement, technologies, commerce, droits de l'Homme, investissements.

Sur le terrain économique et financier, les projets s'intéresseront à l'émergence, la hiérarchie et la complémentarité des règles et des institutions. Ils pourront notamment aborder le financement de la transition environnementale, la concurrence réglementaire en matière fiscale, sociale et écologique ou bien encore les voies d'une réforme de la régulation de la mondialisation. Envisager, par exemple, la subordination des règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental pourrait constituer une réponse aux vulnérabilités révélées par la crise pandémique. D'une autre manière, la fragilité des chaînes globales de valeur, leur imbrication étroite avec le monde financier et les technologies numériques, et l'insuffisance de l'investissement plaident pour un renouveau de la politique industrielle et de la planification.

Sur le terrain du droit, il sera prêté une attention particulière aux questions relatives au déploiement de la régulation qui s'est accéléré sous l'effet de la mondialisation. Ce phénomène a entraîné une remise en cause des acteurs et de la production des normes, en même temps que l'assouplissement de celles-ci, ainsi sans doute qu'une déterritorialisation du droit. Droit souple, compliance, éthique, nouvelles technologies, transition énergétique, droits sociaux, témoignent de ce renouvellement en s'inscrivant au centre de la plupart des réflexions actuelles. Pour autant, reste entière la question des objectifs liés à la performance économique ou financière.

E. ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Ce thème s'intéresse aux modes de régulation coopératifs entre les acteurs socio-économiques locaux. Face aux effets déstabilisateurs du néolibéralisme en matière de protection sociale et d'action publique, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les autres formes d'économies alternatives, permettent de penser et de pratiquer des modèles économiques porteurs de changement structurel et d'innovation, notamment sociale. Il s'agit aussi d'étudier comment des « communs économique et sociaux territoriaux » peuvent être définis et construits, et d'en explorer la contribution au développement territorial, en ancrant les analyses sur l'écosystème local, et en particulier sur le territoire de Plaine Commune.

Ce thème contribue également à développer les recherches et les pratiques en matière de transition économique, sociale et écologique. La crise multidimensionnelle liée au Covid-19 souligne à la fois les capacités de résilience fonctionnelles des modèles alternatifs et leur fragilité économique. En effet, les réseaux de solidarité et les circuits courts sont intensément mobilisés pour pallier les carences de l'offre publique ou celles du marché, et revitalisent un terrain favorable à la relocalisation ou la réorganisation d'activités dans les territoires de proximité. Cependant, les difficultés financières rencontrées risquent d'accélérer les restructurations à l'œuvre, au détriment de la densité du tissu de l'ESS, et d'accentuer sa mise en concurrence avec le secteur concurrentiel à but lucratif. Les projets traitant du potentiel de transformation systémique de l'ESS et des défis inhérents à ce nouveau contexte sont particulièrement bienvenus.

AXE 4 : PENSER LA VILLE CONTEMPORAINE

Dans quelle mesure la ville fait-elle société ? S'il n'a jamais été aisé d'appréhender ce qui « fait ville », les bouleversements et mutations des structures urbaines et sociales invitent à penser la ville contemporaine comme objet plus que jamais politique.

La mondialisation et les formes de mobilités, les inégalités sociales et spatiales, les mobilisations et leurs formes inédites, sociales mais aussi générationnelles, les transformations des territoires aussi bien pérennes que temporaires, les pratiques de l'environnement, les enjeux de production et de partage de l'espace public, les opérations de patrimonialisation, invitent à questionner les processus de production de la ville.

Cet axe se propose de constituer un observatoire des manières de penser la ville au-delà des disciplines instituées et de leurs paradigmes et d'inventer des méthodologies adaptées à la complexité des dynamiques en présence, aux échelles spatiales et temporelles en mouvement, aux pratiques d'acteurs aux statuts divers.

Tous types de recherche sont bienvenus. Les projets collaboratifs associant chercheurs et acteurs de terrain dans l'analyse des situations contemporaines sont également encouragés, ainsi que des projets accompagnant la formation à la recherche par la recherche.

A. MEMOIRE ET TERRITOIRES : REPRESENTATIONS, NARRATIONS, PATRIMONIALISATIONS

Dans un contexte de mutations urbaines et d'accélération des temps sociaux, les modes de mise en mémoire permettent de comprendre les logiques de production, d'interprétation et de contestation des espaces habités. L'articulation entre mémoire et territoire saisit les processus, les acteurs, les enjeux et les effets d'héritage. La formation des mémoires collectives et individuelles interroge la

fabrique des identités et des légitimités, met en perspective les attachements aux lieux comme les valeurs promues ou déqualifiées.

Quatre entrées sont proposées : par les espaces, les acteurs, les événements et les récits. Les lieux (1) sont à la fois sujets, objets, catalyseurs de mobilisations, dans les discours des différents « faiseurs de ville », habitants inclus : lieux de vie, de travail, de passage. Ils interrogent l'urbanité des centres et des marges. Les acteurs (2), « entrepreneurs de mémoires » individuels et collectifs, portent des représentations sous des formes diverses (artistique, littéraire, muséographique, archivistique, cinématographique, etc.), faisant émerger des usages sociaux nouveaux ou renouvelés. Les événements fondateurs (3) mobilisent le temps long des cycles mémoriels. Les conditions de l'accès au « conservatoire de l'espace » et à la sphère publique peuvent être éclairées. Enfin (4), les récits et les discours, constituent des modes d'inscription de soi et des autres. Peuvent être étudiés :

- les rhétoriques et leurs effets, par exemple celle des « re » à l'œuvre dans les politiques et projets visant à « réenchanter la ville », la « reconquérir ».
- les énoncés, les figures spatiales et les imaginaires produits ou mobilisés,
- les positions d'énonciation des acteurs, témoins...

B. L'URBAIN ET LE CITOYEN DANS LA MONDIALISATION

L'urbain mondialisé est au cœur des questionnements de ce thème qui tient compte de la multiplicité des positions, des acteurs et de la diversification des flux financiers, commerciaux, informationnels, socio-culturels et migratoires. À ce titre, villes, aires urbaines et métropoles sont le laboratoire privilégié des transformations des modes de gouvernement et de leurs contradictions : crise de la représentation, mais recrudescence des revendications citoyennes ; discrédit sur les marges urbaines et les quartiers populaires ; recrudescence des circulations forcées et des pressions migratoires, renforcement de la centralisation par les projets métropolitains ; gestion sécuritaire des périphéries.

Trois dimensions centrales seront explorées de façon privilégiée :

- la recrudescence des inégalités socio-spatiales, leurs mesures, leurs appréciations et les tentatives de régulation, particulièrement en lien avec les crises sanitaires
- la dimension migratoire en ville, largement renouvelée en Europe et en Afrique, notamment les modalités de l'accueil et la gestion de la précarité résidentielle
- les expérimentations démocratiques tant des gouvernements locaux que du tiers-secteur. Ce dernier point sera notamment porté conjointement avec le GIS démocratie et participation

Ce thème réfute volontairement toute dichotomie Nord-Sud. Toutes les échelles et localisations de recherche sont possibles du moment qu'elles nourrissent la réflexion sur le rôle des espaces urbanisés dans la fabrication des phénomènes sociaux.

C. LOGEMENT ET HABITAT : CRISE ET RECONFIGURATION

Nous vivons un moment de reconfiguration des parcs résidentiels et des modes d'habiter aux différentes échelles de production de la ville. Les discours sur la « crise du logement » ont des conséquences sur la politique de l'habitat mais aussi sur la recherche de « solutions alternatives ». Les visions du futur et les usages de la notion de progrès se télescopent.

Les approches pourront se distinguer selon :

- Les types de produits : logement social, logement de luxe, logement insalubre...
- Les situations sociales : habitat vulnérable, situation de résistances ou de résilience
- Les processus inscrits dans des temporalités de « renouveau » : réhabilitation, rénovation, gentrification, paupérisation
- Les acteurs, notamment les secteurs les plus hybrides entre privé/public, institutionnel ou non
- Les mots d'ordre politiques, les récits performatifs et les valeurs mobilisées : proximité, réversibilité...
- Les formes d'encastrement et de renouvellement des formes d'habitat, des plus institutionnelles aux plus « innovantes » et « affranchies ».
- Les conséquences des événements comme le confinement lié à la récente pandémie
- L'imbrication entre les savoirs experts et les discours savants et le développement de nouveaux récits (écologie, nouvelles technologies, ...)

Des approches internationales comparatives sur les reconfigurations de l'habitat sont bienvenues.

D. VILLE DURABLE : APPROCHES CRITIQUES

La « ville durable » déplace les perspectives et les finalités de l'action publique du social vers l'environnemental et porte un changement paradigmatique qui questionne les sciences sociales. Forte en apparence d'une critique de la modernité, elle incline du côté d'une « géoscience » mise au service de l'environnement et du bien-être urbain. Mais n'est-elle pas elle-même porteuse d'un urbanisme aussi rigide que celui de la « ville moderne » ? A travers la gouvernance et les formes d'expertise qu'elle convoque, la ville durable peut être considérée comme vecteur d'un « capitalisme vert » et, ce faisant, de nouvelles inégalités. Deux angles d'analyse sont proposés :

- celui de la justice socio-spatiale. La notion de justice environnementale questionne la répartition des aménités et des infrastructures nuisibles ; celle de justice alimentaire interroge les espaces de production et de consommation alimentaire. Le rôle des dynamiques foncières sur les modalités d'existence de communs urbains est à documenter.

- La pandémie liée au Covid-19 pose de nouveaux défis. La « ville durable » propose-t-elle un modèle résilient face à ce type de crise ? Ne présente-t-elle pas certaines faiblesses à l'heure où la fréquentation des transports collectifs est problématique, où la question de la relocalisation d'industries chimiques ou pharmaceutiques se pose, où la surveillance généralisée des populations via les technologies des « smart cities » semble s'imposer ?

LISTES DES COORDONNATEURS ET COURRIELS

Axe 1 Arts, Industries de la culture, création

Coordonnateur de l'axe

BOUQUILLION Philippe p.bouquillion@free.fr

Thème A : Environnements virtuels et création

CARVALHO Guilherme guilherme.carvalho@univ-montp3.fr

Thème B : Socio-économie de la culture et de la communication

BOUQUILLION Phillippe p.bouquillion@free.fr

MATTELART Tristan tristanmattelart@gmail.com

Thème C : Appareils. Productions et médiations esthétiques, techniques et artistiques

RAMOND Charles charles.ramond@univ-paris8.fr

RIEBER Audrey rieber.audrey@gmail.com

Thème D : Création, pratiques, public

DUSIGNE Jean François jean-francois.dusigne@orange.fr

POLIAKOV Stéphane stepoliakov@univ-paris8.fr

VALLET Cécile cecile.vallet@univ-paris13.fr

Axe 2, Corps, Santé et Société

Coordonnatrice de l'axe

MEMMI Dominique dominique.memmi@cns.fr

Thème A : Corps, émotions et sensibilités

RAVENEAU Gilles gilles.raveneau@univ-lyon2.fr

PEREZ Stanis stanis.perez@mshparisnord.fr

VIDAL-NAQUET Clémentine clementine.vidalnaquet@gmail.com

Thème B : Construction et diffusion des savoirs médicaux

BELMAS Elisabeth elisabeth.belmas@wanadoo.fr

Thème C : Dire la santé mentale aujourd'hui

LEZE Samuel samuel.leze@ens-lyon.fr

Thème D : Le « social » saisi par les sciences cognitives et la génétique

DUCOURNAU Pascal pascal.ducournau@univ-fcomte.fr

MOREL Stanislas stanislasmorel2003@yahoo.fr

Thème E : Espace, environnement et santé

GODARD Vincent vgodard@univ-paris8.fr

LYSANIUK Benjamin benjamin.lysaniuk@cnsr.fr
VAILLANT Zoé zoe.vaillant@u-paris10.fr

Thème F : Santé et inégalités : territoires révélateurs

PITTI Laure laure.pitti@cnsr.fr

Axe 3 Mondialisation, régulations, innovations

Coordonnateurs de l'axe

CORIAT Benjamin coriat@club-internet.fr
AUVRAY Tristan tristan.auvray@univ-paris13.fr

Thème A : Transitions écologiques

KEUCHEYAN Razmig razmig.keucheyan@u-bordeaux.fr

Thème B : Entreprises, management et institutions

BIONDI Yuri yuri.biondi@free.fr
BAUD Céline celine.baud@dauphine.psl.eu

Thème C : Droits de propriété, droit de propriété intellectuelle et marchés

CORIAT Benjamin coriat@club-internet.fr
ORSI Fabienne fabienne.orsi@ird.fr

Thème D : régulation, mondialisation, financiarisation

AUVRAY Tristan tristan.auvray@univ-paris13.fr
BLOUD-REY Céline celine.bloudrey@sorbonne-paris-nord.fr
MENURET Jean-Jacques jean-jacques.menuret@univ-paris13.fr

Thème E : Économie sociale et solidaire et développement local

BRUNET Carole carole.brunet@univ-paris8.fr

Axe 4 Penser la ville contemporaine

Coordonnatrice de l'axe

LALLEMENT Emmanuelle emmanuelle.lallement@univ-paris8.fr

Thème A : Mémoire et territoires : représentations, narrations, patrimonialisations

BARRERE Céline c-barrere@lille.archi.fr

Thème B : L'urbain et le citoyen dans la mondialisation

DEBOULET Agnès agnesdeboulet@wanadoo.fr

Thème C : Logement et habitat : crise et reconfiguration

FIJALKOW Yankel yankel.fijalkow@paris-valdeseine.archi.fr

DEUXIEME VOLET

APPEL A PROJETS COMMUN CAMPUS CONDORCET - MSH PARIS NORD



Campus universitaires et territoires

Le Campus Condorcet est l'un des principaux pôles de recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle internationale. Il se développe sur deux sites : à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et à la Porte de la Chapelle (Paris). Lancé dans le cadre de l'Opération Campus par onze établissements et organismes d'enseignement supérieur et de recherche (CNRS, EHESS, ENC, EPHE, FMSH, INED, et les Universités Paris 1, Paris 3, Paris 8, Paris Sorbonne Nord et Paris Nanterre), le campus accueille depuis 2019 une centaine d'unités de recherche.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche relevant de trois tutelles : le CNRS, les universités Paris 8 et Université Sorbonne Paris Nord. Elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel à projets annuel sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche d'après les orientations de son conseil scientifique. Cet appel cherche à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique, n'excluant ni l'incubation, ni la prise de risque, et répondant à trois critères de la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme : l'interdisciplinarité, l'interinstitutionnalité et l'internationalité.

Le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord financent en commun un appel à projets sur le thème « Campus universitaires et territoires ».

Conditions et modalités

Cet appel est ouvert du 15 juin au 15 septembre 2021. Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2022 et pourront être renouvelés une fois. Les projets proposés devront être interdisciplinaires et engager plusieurs institutions ou équipes de recherche. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Les projets doivent être originaux. Ils ne pourront donc pas être conjointement proposés comme réponse aux appels à projet propres du Campus Condorcet et de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par le Campus Condorcet et la MSH Paris Nord. Ils seront financés à hauteur maximale de 3 500 euros (frais de gestions compris). Sont éligibles : les enquêtes originales, les séminaires, les ateliers thématiques, les tables rondes, les expositions, les restitutions audiovisuelles...

Orientations

Recherche et territoire, territoire et recherche. Les projets examineront les rapports entre l'enseignement, la recherche, la création et le territoire. Seront privilégiés les projets qui étudient et mettent en œuvre des interactions avec le monde associatif, éducatif et culturel. Les projets pourront inclure les acteurs du territoire dans des recherches co-construites. Les projets doivent s'inscrire dans les orientations communes de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord et du Campus Condorcet.

- Art, création et culture
- Mondialisation et Métropolisation
- Santé et société
- Traversée des frontières
- Symbiose : rapport au vivant, viabilité des systèmes, concept et métaphore dans une perspective ouverte aux sciences humaines et sociales, à la recherche-crédation et au partage des savoirs sur le territoire.

TROISIEME VOLET

APPEL A PROJETS COMMUN PLAINE COMMUNE - MSH PARIS NORD



FABRIQUER LA VILLE AVEC L'ART ET LA CULTURE ?

L'élan culturel de Plaine Commune

Territoire stratégique du Grand Paris, Plaine Commune rassemble les 9 villes d'Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse, soit 420.000 habitants.

L'art, la culture, le patrimoine, sont des marqueurs incontestables du territoire. La densité d'acteurs, d'initiatives et de sites aux profils multiples est particulièrement grande.

Les villes conduisent les politiques artistiques, culturelles et patrimoniales, en partenariat avec l'Etat, les collectivités et les acteurs privés. Elles sont reconnues comme des laboratoires d'invention artistique, d'expérimentation en termes de politiques publiques, de transversalités.

Plaine Commune n'a pas la compétence culture au sens large, seul le champ de la lecture publique a été transféré à Plaine Commune.

Plaine Commune porte depuis près de 10 ans, la démarche *Territoire de la culture et de la création*, qui consiste à mobiliser l'art et la culture dans la fabrique de la ville. Cette démarche fait émerger des projets (art dans l'espace public, résidences artistiques en accompagnement de projets urbains), des polarités urba-culturelles fortes (Pleyel, Babcock, Labos Eclair, Fort d'Aubervilliers), contribue à renouveler notre approche de la fabrique de la ville, a fait naître et anime une large communauté

d'acteurs complices aux profils variés (urbanistes, aménageurs, promoteurs, artistes, acteurs culturels et sociaux...), et développe une fonction de capitalisation forte (rencontres #culturelaville, séjours d'étude).

Labellisée Villes d'art et d'histoire, Plaine Commune porte la politique touristique et patrimoniale du territoire. Fondée sur un réseau d'acteurs et de partenaires à accompagner et animer, cette stratégie de développement vise à préserver les patrimoines matériels et immatériels locaux et les valoriser auprès des habitants et touristes, à travers des actions pédagogiques et de communication.

Plaine Commune affirme que réussir la ville est un acte culturel ! que la diversité de son patrimoine est un atout pour son développement, que les artistes sont les complices de la ville qui change et de la ville de demain.

Comme établissement public territorial, avec les compétences qui sont les siennes, Plaine Commune entend mobiliser l'art, la culture et le patrimoine comme éléments de singularité et d'identité pour le territoire, comme des leviers d'attractivité, de désirabilité du territoire – pour les habitants, les entreprises, les visiteurs - de changement d'image du territoire.

D'autres projets témoignent de cette vitalité culturelle, à l'instar de la candidature de Saint-Denis, Plaine Commune comme Capitale européenne de la culture en 2028.

Enfin, l'inscription de Plaine Commune dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et son programme culturel constitue une étape nouvelle sur cette trajectoire.

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

La Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité de service et de recherche relevant de trois tutelles : le CNRS, les universités Paris 8 et Université Sorbonne Paris Nord. Elle est membre du Réseau National des MSH. Elle lance un appel à projets annuel sur des problématiques correspondant à ses axes et thèmes de recherche d'après les orientations de son conseil scientifique. Cet appel cherche à susciter et à accompagner des projets d'un haut niveau scientifique, n'excluant ni l'incubation, ni la prise de risque, et répondant à trois critères de la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme : l'interdisciplinarité, l'interinstitutionnalité et l'internationalité.

L'objet de la recherche

Les deux institutions convergent pour proposer aux chercheur.e.s et acteurs du territoire de travailler sur la manière dont projets culturels et projets urbains sont dorénavant intimement liés.

Cette intégration de l'art et de la culture dans la fabrique du territoire de Plaine Commune représente une singularité contemporaine et constitue donc un phénomène à documenter.

L'objectif de l'appel à projets commun MSH Paris Nord/ Plaine Commune est d'impulser une dynamique de recherche afin de prendre pour objet cette production du territoire urbain par la culture, et en retour d'étudier comment les enjeux territoriaux pèsent/ jouent sur les projets culturels. Il invite les chercheur.e.s de tous horizons à formuler des projets en lien avec cette thématique qui questionne le passé, le présent et le futur du territoire.

Parmi les événements à venir, un intérêt particulier pourra être porté aux perspectives de l'Olympiade Culturelle 2024 et des *Péripéties : Saint-Denis - Plaine Commune*, Capitale européenne de la culture 2028.

Conditions et modalités

Les projets proposés seront interdisciplinaires et engageront plusieurs institutions ou équipes de recherche, associations. Chaque projet devra identifier un porteur et une équipe. Ils devront remplir le formulaire « Soumettre un projet AAP Plaine Commune-MSH Paris Nord » disponible sur le site de la MSH Paris Nord.

Ils seront expertisés conjointement par Plaine Commune et la MSH Paris Nord.

Ils seront financés à hauteur maximale de 2 000 euros, à parts égales entre Plaine Commune et la MSH Paris Nord.

Les projets de recherche retenus seront financés sur l'année 2022, l'opportunité de leur renouvellement pourra être étudiée. A l'issue du projet les livrables seront constitués d'un rapport de 15 000 signes et ses annexes.

Les livrables sont :

- Un rapport de 15 000 signes + les annexes (méthodologie et calendrier...).
- Un premier temps de restitution avec les équipes de Plaine Commune en charge de la démarche Territoire de la culture et de la création.
- Une restitution aux élus de Plaine Commune dans un format à définir.